



Cowansville

GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS 1899-04-2026 ET 1934-02-2026

AVIS public est par les présentes, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 2 juin 2026, les règlements suivants :

- ***Règlement numéro 1899-04-2026 modifiant le règlement numéro 1899 concernant la gestion des eaux, tel qu'amendé***

Ce règlement a pour objet de modifier les obligations du requérant en lien avec l'entretien, le nettoyage et le bon fonctionnement de tout raccordement d'aqueduc et d'égout (sanitaire, pluvial, combiné).

- ***Règlement numéro 1934-02-2026 modifiant le règlement numéro 1934 décrétant la tarification pour le financement de certains biens, services ou activités de la Ville pour l'année 2026, tel qu'amendé***

Ce règlement a pour objet de modifier la tarification rattachée aux travaux relatifs aux réseaux d'égouts et d'aqueduc.

Prenez en outre avis que ces règlements entrent en vigueur conformément à la Loi et sont disponibles pour consultation sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 4 juin 2026.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA